

WATER POLO CANADA · LIGUE DES CHAMPIONNATS CANADIENS

Renseignements sur la participation à la CCL

Frais, paiement, liste des participants et admissibilité pour la Ligue des championnats canadiens 2026-2027

DOCUMENT	ÉQUIPES	PLATEFORME	SAISON
CCL-REG-001	Équipes provinciales et régionales	RAMP Interactive®	2026-2027

SECTION 1

Aperçu

La Ligue des championnats canadiens est la nouvelle compétition nationale de haut niveau de Water Polo Canada. Des équipes provinciales et régionales disputent trois fins de semaine de saison régulière ainsi qu'une fin de semaine de championnat national. Là où la Ligue des championnats nationaux (NCL) est la compétition des clubs — les clubs s'inscrivent, les clubs s'affrontent —, la CCL est disputée par des équipes sélectionnées par les organismes provinciaux de sport parmi les athlètes les plus performants dont ils disposent.

PRINCIPE CLÉ

Un seul parcours, deux ligues, et les Championnats canadiens en parallèle

La NCL est la ligue des clubs. La CCL est la ligue provinciale de haut niveau. Les Championnats canadiens sont les épreuves provinciales par catégorie d'âge, et leurs renseignements d'inscription font l'objet d'un document distinct. Un athlète peut prendre part à plus d'une de ces compétitions; la participation à l'une n'a aucune incidence sur l'admissibilité à une autre.

À propos du présent document

- Le présent guide présente les frais d'inscription d'une équipe à la Ligue des championnats canadiens pour la saison 2026-2027, les dates d'échéance de chaque paiement ainsi que les athlètes admissibles à une liste de participants.
- Il s'agit du document d'accompagnement du Guide des compétitions de la CCL : le Guide contient les règles, tandis que le présent document présente les chiffres relatifs à la saison. Le Guide est en cours d'élaboration pour 2026-2027 et sera publié avant le début de la saison. Lorsqu'un chiffre figure dans les deux documents, le présent guide prévaut.

- La CCL est exploitée par Water Polo Canada par l'entremise du Service de l'éducation et des événements. L'inscription se fait sur invitation adressée aux organismes provinciaux de sport, qui sélectionnent et inscrivent leurs équipes.

SECTION 2

Processus d'inscription

L'inscription à la CCL doit être effectuée par l'entremise de la base de données nationale d'inscription et de gestion des événements de Water Polo Canada, RAMP Interactive®, en utilisant le menu « Compétitions ». Les organismes provinciaux de sport inscrivent leurs équipes par l'entremise de leur compte d'OSP.

Étape par étape

- Vérifiez que l'organisme provincial de sport est en règle auprès de Water Polo Canada.
- Connectez-vous à RAMP Interactive® et ouvrez le menu « Compétitions ».
- Inscrivez chaque équipe séparément. Un organisme provincial de sport qui inscrit à la fois une équipe féminine et une équipe masculine doit les inscrire toutes les deux dans la même soumission.
- Versez l'acompte au moment de l'inscription. L'inscription n'est pas valide tant que l'acompte n'a pas été reçu.
- Payez le solde avant la date limite d'inscription indiquée à la section 3.
- Créez la liste des participants en ligne dans RAMP avant le premier match de l'équipe. Les exigences relatives à la liste des participants sont énoncées à la section 4 et dans le Guide des compétitions de la CCL.

Conditions de paiement

- Carte de crédit seulement. Water Polo Canada n'accepte pas les chèques.
- Des frais d'administration de 4,5 % s'appliquent par équipe, conformément à la Politique de Water Polo Canada relative aux frais d'administration, aux frais d'annulation et aux remboursements.
- Les acomptes et les paiements versés par les équipes ne sont pas remboursables.

SECTION 3

Frais et dates limites

Les frais de participation à la ligue pour 2026-2027 sont de 7 500,00 \$ par équipe, auxquels s'ajoutent les frais d'administration habituels. Ces frais couvrent la participation à la ligue : le temps de piscine, l'arbitrage et la présentation des épreuves pour les trois fins de semaine de saison régulière et la fin de semaine des finales.

	FRAIS D'ÉQUIPE	FRAIS ADMINISTRATIFS (4,5 %)	TOTAL À PAYER
Frais de participation	7 500,00 \$	337,50 \$	7 837,50 \$

Calendrier de paiement

Conformément à la pratique de Water Polo Canada : un acompte au moment de l'inscription, puis le solde à une date d'échéance à l'automne.

ÉTAPE	MONTANT	FRAIS ADMINISTRATIFS	TOTAL À PAYER	ÉCHÉANCE
Acompte (25 %)	1 875,00 \$	84,38 \$	1 959,38 \$	À l'inscription — vendredi 9 octobre 2026
Solde	5 625,00 \$	253,13 \$	5 878,12 \$	vendredi 30 octobre 2026

Comment chaque chiffre est calculé

- Frais administratifs = frais d'équipe × 4,5 %.
- Acompte = frais d'équipe × 25 %, plus 4,5 % de frais d'administration sur l'acompte.
- Solde = frais d'équipe - acompte, plus 4,5 % de frais d'administration sur le solde.
- Le total de l'acompte plus le total du solde équivaut au total des frais d'inscription.

Frais de retard

Une équipe souhaitant s'inscrire après la date limite de versement de l'acompte, mais avant la date limite d'inscription, doit envoyer une demande officielle au gestionnaire de l'éducation et des événements. Les demandes sont évaluées au cas par cas. Une équipe s'inscrivant après la date limite de versement de l'acompte se verra facturer des frais d'administration supplémentaires de 100 \$ par semaine, jusqu'à un maximum de 500 \$.

Une équipe qui n'aura pas versé la totalité du paiement avant la date limite de règlement du solde se verra imposer des frais de retard de 100 \$ par semaine jusqu'à ce que le solde soit entièrement payé.

SECTION 4

Liste des participants et admissibilité

Liste des participants

- Seize (16) athlètes par équipe, recommandés par l'organisme provincial de sport.
- Les listes de participants sont finalisées au plus tard le 30 novembre 2026.
- Un athlète ne peut représenter qu'une seule équipe au cours de la saison.
- Sont admissibles à la sélection les athlètes de l'équipe nationale senior bénéficiant du financement du PAA et les membres actuels de l'équipe nationale junior qui résident ou s'entraînent au Canada, ainsi que les athlètes nés avant 2010 — avec un maximum de quatre (4) athlètes nés en 2010 par équipe et un maximum de deux (2) athlètes importés par équipe.
- Les critères d'admissibilité complets — résidence, citoyenneté et statut de visa, affiliation à Water Polo Canada et à un club ou à une province, autorisations internationales et conditions applicables aux athlètes importés — sont énoncés dans le Guide des compétitions de la CCL.

SECTION 5

Avant de vous inscrire — exigences relatives aux participants

Les exigences relatives aux participants de la CCL sont celles des politiques de Water Polo Canada en matière de sport sécuritaire et du Programme de conformité en matière de sport sécuritaire. Elles varient selon le rôle et doivent être satisfaites avant que le participant ne prenne part aux activités. Les exigences par rôle sont énoncées intégralement à la section 6 du NCL-REG-001 et s'appliquent à la CCL sans réduction. La vérification s'effectue via le portail — un formulaire soumis n'est pas un formulaire traité.

SECTION 6

Dates clés

DATE	CE QUI SE PASSE
vendredi 9 octobre 2026	Date limite de versement de l'acompte. L'inscription n'est considérée comme complète qu'une fois l'acompte reçu.
vendredi 30 octobre 2026	Date limite d'inscription. Le solde doit être payé en entier.
30 novembre 2026	Finalisation des listes de participants.

Personne-ressource

Corey Conroy, gestionnaire de l'éducation et des événements, Water Polo Canada —
cconroy@waterpolo.ca

Pour toute question concernant l'admissibilité d'un athlète en particulier, veuillez d'abord vous adresser à l'organisme provincial de sport, puis au gestionnaire de l'éducation et des événements.

Historique des versions

DATE	RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS
Septembre 2026	Rédaction du document original.

LIGUE DES CHAMPIONNATS CANADIENS
Water Polo Canada · Ligues et événements
CCL-REG-001 · v1.0 Septembre 2026 · cconroy@waterpolo.ca